

Nantes, le 17 décembre 2014

**Service presse**  
Tél. : 02 40 99 67 06  
presse@nantesmetropole.fr

Communiqué de presse

## **Création d'une agence unique de développement économique et international, « Nantes Saint-Nazaire Développement »**

**Le nouveau pacte métropolitain entend mobiliser et renforcer tous les moyens au service de l'emploi et de l'attractivité.**

**A cet effet, Nantes Métropole, La CARENE et la CCI Nantes Saint-Nazaire ont décidé d'engager la création d'une agence unique de développement économique et international, constituée par la fusion de Nantes Métropole Développement et de l'Agence Internationale Nantes Saint-Nazaire.**

**Le projet de fusion a été entériné ce matin lors des assemblées générales des deux structures et sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2015.**

Le territoire métropolitain Nantes Saint-Nazaire constitue un bassin économique, industriel et portuaire unique. L'internationalisation croissante des flux et des filières d'excellence impose de se doter d'un **outil de développement et de promotion puissant à l'échelle de cet espace métropolitain.**

Par ailleurs, le contexte de la réforme territoriale et de la création de 12 nouvelles métropoles au 1<sup>er</sup> janvier 2015 nécessite une plus forte coopération entre les acteurs du territoire.

La volonté de disposer d'une agence unique de développement économique et international est **une nouvelle étape dans la coopération entre Nantes et Saint-Nazaire.**

Cette agence sera constituée par la fusion de **Nantes Métropole Développement**, travaillant actuellement au développement économique de l'agglomération nantaise, avec **l'Agence internationale Nantes Saint-Nazaire**, axée sur l'attractivité internationale du territoire métropolitain Nantes Saint-Nazaire.

Ainsi, seront réunies en une seule et même structure les compétences de développement économique, de marketing et d'animation.

Ce matin, le projet de fusion a été entériné par le vote des assemblées générales de chacune des deux structures, réunies en sessions extraordinaires. Cette fusion prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### **Les missions de l'agence**

Dénommée « **Nantes Saint-Nazaire Développement** », l'agence aura pour missions :

- la **prospection** d'entreprises, d'investisseurs et de talents en France et à l'international ;
- **l'accueil et l'accompagnement** d'entreprises, d'investisseurs et de talents sur le territoire ;
- la **coordination et la promotion du territoire** pour les rencontres professionnelles ;
- l'animation, la promotion et le **marketing du territoire** en France et à l'international.

### **Une gouvernance partenariale**

L'agence rassemblera ses membres fondateurs (Nantes Métropole, la CARENE et la CCI), mais aussi des membres associés (la Région, le Département, la Chambre des métiers).

Afin de travailler étroitement avec tous les acteurs, notamment sur la question des rencontres professionnelles, des comités de partenaires seront créés.

Des partenariats seront également noués avec l'ensemble des acteurs économiques, universitaires, territoriaux.

